

### BlackRock Euro Government Enhanced Index Fund

Un Compartiment de BlackRock Fixed Income Dublin Funds plc

Class Flexible Accumulating EUR

ISIN: GB0033157453

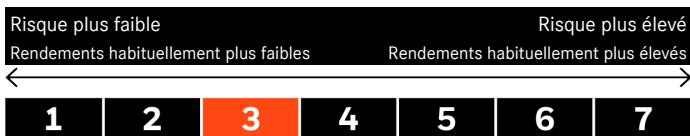
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

## Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise un rendement total sur votre investissement, en combinant une croissance du capital et un revenu, supérieur au rendement de l'indice FTSE Euro Government Bond, l'indice de référence du Fonds.
- ▶ Le Fonds applique une stratégie indiciaire renforcée qui diffère d'une stratégie de suivi d'indice pure. Bien que ces deux types de stratégie investissent dans une gamme de titres de créance similaire (tels que des obligations), les stratégies renforcées visent des positions surpondérées et/ou sous-pondérées relativement à l'indice pour dégager une performance supérieure à celle de l'indice de référence.
- ▶ Le Fonds investit essentiellement en titres de créance, libellés en euro, constituant l'indice de référence du Fonds.
- ▶ Les titres de créance peuvent être émis par des États, des organismes d'État, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et seront notés « de bonne qualité » (investment grade, c'est-à-dire qu'ils auront un niveau de solvabilité défini) par Moody's, Standard & Poor's ou Fitch Ratings au moment de l'achat. Si la qualité de crédit d'un titre de créance est abaissée, le Fonds peut continuer de le détenir jusqu'à ce que la vente de la position soit praticable.
- ▶ Dans les juridictions où le Fonds peut être assujéti à des retenues fiscales à la source sur les investissements en titres de créance d'État, le Fonds peut investir en établissements financiers de qualité supérieure. Ils peuvent comprendre des titres de créance notés AAA émis par des entités supranationales et des organismes (telles que des subdivisions administratives d'un État ou des organismes similaires) et ne dépasseront pas en principe 10 % des actifs du Fonds.
- ▶ L'indice de référence mesure la performance des titres de créance de bonne qualité libellés en euro émis par des gouvernements d'États membres de l'UEM (y compris tous nouveaux États membres inclus dans l'indice de référence).
- ▶ Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs une exposition sélectionnée à l'Indice telle que décrite dans ses objectifs et sa politique, ce qui peut générer une légère différence de suivi. Le Fonds est conçu pour permettre aux investisseurs la réalisation de l'objectif d'investissement en prenant généralement un niveau de risque actif faible à prudent par rapport à l'Indice, afin de rechercher un rendement actif proportionnel supérieur aux frais de gestion applicables à moyen terme (c'est-à-dire 3 ans ou plus).
- ▶ Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser les produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins de gestion efficace de portefeuille ou de protection contre le risque de change.
- ▶ Le Fonds peut également s'engager dans le prêt garanti à court terme de ses investissements à certains tiers admissibles. Cette technique est utilisée pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de 500 000 EUR.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

## Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
  - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
  - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

## Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\*Soumis à des frais de 2 % maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue un arbitrage sur le rendement du Fonds.

Le montant des frais annualisés est basé sur les frais fixes annualisés facturés au Fonds, comme indiqué dans le prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

\*\* (i) Dans la mesure où le Fonds s'engage dans des opérations de prêt de titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Étant donné que le partage des revenus des prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'a pas été inclus dans les frais courants. (ii) Les détenteurs de parts de fonds de cette catégorie seront soumis à des charges périodiques supplémentaires en dehors du Fonds selon accord distinct avec BlackRock.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement. |      |
|---------------------------------------------------------|------|
| Frais d'entrée                                          | Non  |
| Frais de sortie                                         | Non* |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

| Frais prélevés sur le Fonds sur une année                |          |
|----------------------------------------------------------|----------|
| Frais courants                                           | 0,03 %** |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances |          |
| Commission de performance                                | Non      |

## Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

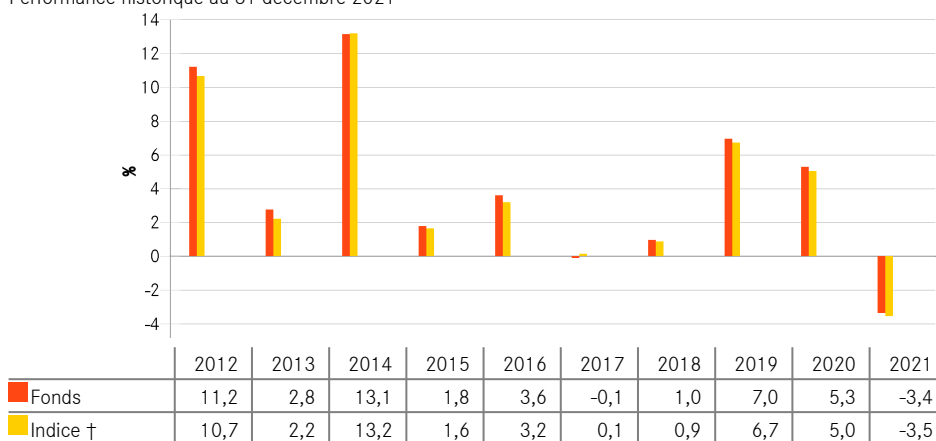
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2005. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2003.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence : FTSE Euro Government Bond Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



## Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan SE – Dublin Branch.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Fixed Income Dublin Funds plc (BFIDF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com), ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +353 1 612 3394.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BFIDF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BFIDF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments de BFIDF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BFIDF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts de fonds d'un autre compartiment de BFIDF, sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.blackrock.com/remunerationpolicy](http://www.blackrock.com/remunerationpolicy) ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.